SE RÉORIENTER EN PREMIÈRE ANNÉE D'ÉTUDES

"Lors d'une réorientation, on s'imagine en électron libre [...] Ca semble difficile et étourdissant au point de se perdre.
Je suis satisfaite d'avoir eu recours au service d'orientation de l'Université car à chacune de mes questions, de mes doutes, j'ai eu une réponse rapide et précise.
Et j'ai reçu l'écoute attentive que j'espérais."
Lucie, étudiante en réorientation

Vous venez d'intégrer l'enseignement supérieur et votre filière actuelle ne vous convient pas ? Vous avez le sentiment de ne pas y être à votre place ? Vous souhaitez en changer ? C'est possible !

Pour rendre ce projet réaliste et réalisable, nous vous conseillons de lire attentivement cette page et de prendre conseil auprès d'un service public d'orientation.

Il existe plusieurs possibilités pour se réorienter en Licence 1 en cours d'année : en début de Semestre 1 ou de Semestre 2. Vous pouvez aussi changer de filière à la rentrée universitaire suivante via Parcoursup.

Pour faire de cette réorientation un succès, **posez-vous les bonnes questions et ne restez pas seul·e**. Le Service Orientation et Insertion Professionnelle (OIP) de l'UVSQ est là pour vous accompagner dans votre démarche.

*Attention : **les demandes de réorientations en L2 ou L3 sont à déposer sur l'applicatif e-candidat en respectant les délais indiqués, ou selon les cas, à adresser directement à l'équipe pédagogique** de la nouvelle filière. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.*

» **Réussir sa réorientation : les conseils du Service Orientation et Insertion Professionnelle (OIP)**

» **Le service OIP vous accompagne**

» **Se réorienter - Moment clés et procédures**

» **Pour aller plus loin : Les outils et ressources documentaires**

Réussir sa réorientation : les conseils du service Orientation et Insertion Professionnelle

» Parlez-en à vos proches, à vos enseignant·e·s, aux étudiants tuteurs de votre formation, au service d'orientation de votre Université ou au CIO de votre territoire.

» Consulter les ressources documentaires du service OIP et les sites internet spécialistes de l'orientation

» ATTENTION, pour se réorienter, il y a des procédures et des dates clés à respecter ! Prenez en connaissance !

» Continuez à suivre les cours, présentez-vous aux examens et tentez de valider le plus d'UE.

» Prenez contact avec des étudiant·e·s et/ou des enseignant·e·s de la filière envisagée qui pourront vous renseigner sur le contenu, l'organisation pédagogique... Cela participera à la construction de votre projet de formation et vous permettra d'être certain·e de vouloir poursuivre dans cette voie.

» Essayer également d'obtenir un rendez-vous avec un·e professionnel·le de la filière envisagée afin de réaliser une enquête métier. Celle-ci vous permettra de recueillir des informations concrètes sur le terrain qui vous aideront à vous décider.

Pourquoi continuer à aller en cours ?

» La commission pédagogique qui analysera votre dossier de demande de réorientation sera sensible à votre assiduité en cours et à la validation d'UE

» Se réorienter demande de l'investissement, il est important de garder un rythme

» Ce que vous apprendrez au cours de ce semestre ou au cours de cette année, enrichira votre culture générale, vos acquis et vos connaissances.

» Si vous êtes boursier·e et absent·e aux TD et aux examens, vous perdrez votre bourse.

» Il faut parfois un peu de temps pour se familiariser avec un nouvel environnement et un nouveau rythme de travail. **Soyez bienveillant·e avec vous-même et laissez-vous ce temps !**

"Parfois, il faut simplement du temps pour s'acclimater à de nouvelles méthodes et à un nouvel environnement de travail."
A, étudiante en L1 de droit en réorientation
qui a finalement décidé de poursuivre ses études de droit

» Si vous validez votre L1, vous pourriez avoir la possibilité de **candidater à une L2 dans des formations où les équivalences sont possibles**. ATTENTION : bien se renseigner auprès de l'équipe pédagogique de la formation.

Le service OIP vous accompagne

Le service OIP vous propose d'accompagner votre réflexion d'orientation.
Vous pouvez bénéficier d'un entretien individuel sur rendez-vous. L'objectif : comprendre pourquoi vous ne vous sentez pas à votre place dans votre filière et envisager ensemble

les solutions les plus adaptées.

Quelles que soient les raisons qui vous encouragent à changer d'orientation, **ne vivez pas cette situation comme un échec** mais comme une opportunité à saisir pour vous donner une chance de vous épanouir dans votre parcours d'études supérieures. **Les clés de votre réussite résident aussi et surtout dans la motivation pour la filière que vous aurez choisie.**

CONTACTS

Service OIP : oip.defip@uvsq.fr / 01 39 25 56 10

Moments clés et procédures

Il existe plusieurs possibilités pour se réorienter dans l'année : au Semestre 1 (S1) ou au Semestre 2 (S2). Vous pouvez aussi changer de filière à la rentrée suivante, impérativement via Parcoursup s'il s'agit d'une réorientation en 1ère année.

Tout savoir sur les moments clés et procédures pour se réorienter.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Mon orientation : les lieux d'information en Ile-de-France

En Ile de France, de nombreux services publics d'orientation vous accompagnent dans la construction de votre projet d'études.

Les SCUIO-IP (service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle)
Le CIO des enseignements supérieurs
Les CIO (centre d'information et d'orientation)
Les Cités des métiers
Les réseaux Information Jeunesse

Les Missions Locales